

MUNICIPALITÉ DE MATAPÉDIA  
PROVINCE DE QUÉBEC

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

**PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION RÉGULIÈRE  
DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE MATAPÉDIA,  
TENUE LE 5 MAI 2008, À LA SALLE DU CONSEIL**

Étaient présents : Louis Michaud, maire

La conseillère, les conseillers :

Gino Charest  
Gérald Gray

Nicole Lagacé  
Roger Gray

Luc Lagacé  
David LeBlanc

**4.6 Résolution 2008-062 Délimitation des circonscriptions électorales en Gaspésie**

**CONSIDÉRANT** que la Commission de la représentation électorale du Québec a déposé en mars dernier une proposition de délimitation des circonscriptions électorales au Québec;

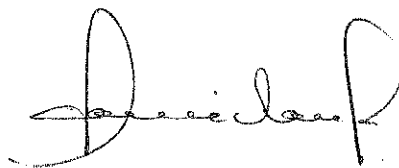
**CONSIDÉRANT** que la proposition a pour conséquence de faire disparaître un comté en Gaspésie en plus de scinder en deux la communauté naturelle qu'est la MRC D'Avignon;

**CONSIDÉRANT** que c'est l'intégrité même du territoire gaspésien qui est menacé par le projet de réforme;

**CONSIDÉRANT** que la Gaspésie ne peut se permettre de perdre de son poids politique déjà trop faible sur l'échiquier québécois;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par David LeBlanc, appuyé par Luc Lagacé et résolu que la Municipalité de Matapédia :

- 1- Exprime sa profonde opposition à la réforme proposée par la Commission de la représentation électorale du Québec et la juge totalement inacceptable.
2. Demande à la Commission de la représentation électorale du Québec de cesser de constamment s'attaquer à l'intégrité du territoire gaspésien.
3. Désire s'inscrire aux audiences publiques de New Richmond le 27 mai et que Louis Michaud soit mandaté pour représenter la municipalité de Matapédia lors de cet événement.



Louis Michaud, maire